

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration n°14 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 8 avril 2023 au Café Cantine.**

La séance est ouverte à 14 h 40.

Sont présents : Gaston BOSCH, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN, Émilie FALCONNIER, Marc SNICKERS.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Retour sur les précédentes réunions : atelier territorial fin février, Fontaine du Bourreau à Pujols
- Point aménagements : double sens cyclable à Villeneuve, demande de porte-vélos sur la ligne de car Villeneuve — Agen auprès de la région Nouvelle-Aquitaine
- Budget : point subventions, budget, aspects pratique de la banque
- Vélo-école : avancement, retour sur l'organisation, assurance, entretien, mécanique
- Local : où ? quand ? comment ?
- Prochains ateliers de réparation : qui ? quand ?
- Mai à vélo : prévoit-on une animation dans le cadre des festivités annuelles autour du vélo ?
- Organisation AG 2023 : quel format ? qui présente quoi ?
- Point sur les sollicitations de l'association

### **I — Approbation du PV du précédent CA**

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du 17 février 2023.

### **II — Retours sur les différentes réunions**

#### **Atelier territorial du plan routes et mobilités du quotidien**

Adrien était présent à un atelier territorial, organisé par le cabinet VIZEA, pour aider à la construction du plan routes et mobilités du quotidien du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Nous étions une grosse douzaine, majoritairement des ingénieurs / personnes des services techniques des différentes EPCI ; la CAGV était surreprésentée. La présentation du cabinet était intéressante : nous sommes à la phase 2 de la construction du plan routes et mobilités du quotidien, avant vote en juin par le CD47. L'étape ici est la planification, l'élaboration des priorités, pour construire le plan sur les prochaines années. Adrien a pu appuyer notamment sur la nécessaire uniformisation de la qualité des aménagements cyclables, afin de faire directement du qualitatif dans toutes les EPCI. Le but est d'éviter des disparités en qualité d'aménagement cyclables entre les agglos qui ont la capacité d'ingénierie pour faire de *bons* aménagements cyclables (sans barrière, avec une bonne signalisation, sans angle droit, de bonnes bordures...) et les communautés de communes plus petites qui pourraient faire des aménagements pas de bonne qualité. On en voit l'exemple déjà aujourd'hui avec la voie verte en Villeneuvois et ses barrières installées dans les années 2000, ses panneaux stop, alors que la nouvelle voie verte départementale n'a pas de panneau stop ni de barrière ; mais avec plein d'angles droits qui ne permettent pas de circuler à 15 km/h en moyenne. Pour Adrien, cela passera soit par la réalisation d'un cahier des charges des aménagements cyclables, que les EPCI devraient respecter pour prétendre à des aides départementales ; ou l'avis obligatoire des associations pro-vélo pour les projets, ce qui assurera une uniformisation vers le haut.

De même, l'importance du jalonnement cyclable a été rappelée.

Côté aménagements, la réunion a rappelé les points noirs connus depuis longtemps. Aucun franchissement du Lot et de la Garonne n'est accessible à vélo aujourd'hui (sauf le pont de Boyer à

Lustrac) : la priorité doit être portée sur le pont de Saint-Léger (ultra important pour la véloroute de la vallée du Lot), de Casseneuil, et de Castelmoron-sur-Lot (dont une passerelle pourrait être évoquée sur le barrage hydroélectrique, d'après M. Bouzerand, du CD47). La continuité cyclable de la route de Tournon, vers les zones d'activité, a été rappelée. Côté Fumelois, Adrien a dû compenser le manque de personnes présentes, pour rappeler l'importance du centre-bourg de Fumel, de sa zone d'activités, et l'intermodalité nécessaire avec la gare de Monsempron-Libos.

### **Réunion publique concernant le plan de circulation à Pujols**

Le jeudi 30 mars avait lieu une réunion publique, à l'initiative de la municipalité de Pujols, pour présenter un projet de changement de plan de circulation autour de l'école de Petit Tour. Le sens de circulation de la rue de Petit Tour serait inversé, allant ainsi de la rue de la Fontaine du Bourreau jusqu'au Cami del Cesar, afin d'améliorer la sécurité des enfants (qui n'auraient pas à traverser la rue pour se rendre à la voiture de leur parent ou au transport scolaire) ; et surtout (pour nous) le haut de la rue de la Fontaine du Bourreau serait fermé définitivement à la circulation automobile. Ce projet fait suite à la balade technique réalisée en février 2022 concernant une liaison cyclable entre le haut et le bas de Pujols, et à laquelle nous avons suggéré cette fermeture. Le projet n'a pas fait pour l'instant de vive opposition. S'il suit son cours, il permettrait d'avoir une réelle liaison douce entre le bas et le haut de Pujols, quoiqu'avec une sacré cote de + de 20 %. Cette liaison s'intégrerait pleinement dans le projet de véloroute du Pays de Serres, et en branche de la véloroute de la vallée du Lot.

Il faudra communiquer positivement pour appuyer le fait que c'est (en partie) grâce à l'action de l'association.

Claude tient cependant à rappeler que le projet acté n'est pas définitif, et qu'il pourrait y avoir des changements. Attention notamment au contre-coup des riverains du chemin de Pelle Bourrut, qui ne sont pas favorables. Adrien va se rapprocher de la municipalité pujolaise pour étudier finement le projet.

### **Appel avec Bénédicte LAURENS**

Adrien a eu jeudi au téléphone Bénédicte LAURENS, directrice générale adjointe du CD47 en charge des infrastructures et des mobilités, pour échanger sur l'appel à projets du PDASR pour « Cyclistes brillez » et « Illuminons la ville ». Elle était en effet étonnée que nous ne demandions pas d'argent. Adrien lui a expliqué qu'il est plus important pour nous d'avoir du matériel de sécurité routière, et que si le Conseil Départemental voulait faire un petit plus par rapport à ce que l'État nous donne, il pourrait nous donner des multitools pour inciter les personnes à réparer leur vélo eux-même. Elle va voir ce qu'elle peut nous donner ; sinon elle suggérerait de nous subventionner le coût de l'opération (porté à 360 € sur la demande de subvention PDASR) pour nous permettre que ces opérations soient sans charges pour nous.

Adrien en a profité pour évoquer avec elle d'autres points concernant le plan infrastructures et mobilités du quotidien. Dans le cadre du comité de pilotage du plan, des élus départementaux (!) sont favorables à la rédaction d'une charte des aménagements cyclables, d'un vademecum pour uniformiser la qualité des aménagements cyclables dans le département. Cela rejoint l'appel fait par Adrien (voir plus haut). Adrien souhaite même aller plus loin, soit en faisant du respect de cette charge un *sine qua non* pour le financement par le CD47 d'aménagements cyclables, voire en imposant dans le cahier des charges du fonds d'aide pour les aménagements cyclables la consultation nécessaire des associations pro-vélo locales, pour demande d'avis, comme cela se fait à Bordeaux Métropole. Cela permettra d'éviter des situations comme il est en train de se passer sur la voie verte Marmande – Casteljaloux, avec une partie dans la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne qui a des stop tous les 50 mètres, même pour des chemins privés, des grosses pierres gênant le passage... alors que Val de Garonne Agglomération fait vraiment les choses très bien, avec en prime l'installation de trois compteurs vélo !

Mme LAURENS a même évoqué une possibilité de majoration de l'aide si les aménagements cyclables mènent à un collègue.

Sur un autre registre, le CD47 réfléchit à s'investir de sa façon dans le Savoir Rouler À Vélo, mais plutôt autour d'animations, qui pourraient être portées par les associations pro-vélo. C'est ensemble qu'il faudrait étudier ces propositions, pour voir comment cela pourrait être porté et quelles généralisations. Adrien a suggéré également d'inclure dans ce plan le financement de vélo-écoles, dans le cadre de la valorisation des mobilités solidaires.

### **III – Point aménagements**

#### **Double sens cyclable à Villeneuve**

Les doubles sens cyclables ne sont toujours pas arrivés, alors que les panneaux ont été reçus. D'après Jean, 50 arceaux vélo seront installés la semaine prochaine dans Villeneuve. Peut-être que les doubles sens seront installés à cette occasion...

Considérant le temps que tout ceci prend, Adrien envisage de laisser un mois de délai, puis de contacter le cabinet du Maire directement en mai s'ils ne sont pas apparus, pour les prévenir d'un risque de recours. On en reparlera à l'AG...

#### **Intermodalité**

Adrien a effectué, de la part de l'association, une demande d'accès aux documents administratifs pour avoir la décision motivée de dérogation à l'obligation d'équipement de porte-vélos sur les autocars neufs utilisés pour la ligne de transport en commun interurbaine entre Villeneuve-sur-Lot et Agen. Derrière ce nom barbare, une obligation faite dans la loi depuis 2020 d'équiper les nouveaux autocars de porte-vélo... mais force est de constater que ce n'est pas le cas sur la ligne Villeneuve – Agen, plus importante liaison d'autocars de la région.

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs et la Région nous ont confirmé à l'écrit qu'une telle demande de dérogation n'a pas été effectuée. Donc en théorie, la situation actuelle n'est pas légale.

Adrien a bien envie d'aller au TA pour créer la jurisprudence en la matière, et montrer que l'association peut montrer les crocs pour défendre les droits des cyclistes. Cela comporte cependant un petit risque pour l'association, donc il demande l'avis des autres administrateurs.

A priori, nous allons attendre un mois de plus, en contactant directement le délégataire de service public (la Régie Régionale de Transports des Landes) pour avoir des nouvelles. Sinon, le premier recours partira en mai.

#### **Véloroute du Pays de Serres**

Adrien présente à Marc et Émilie le projet de véloroute du Pays de Serres sur lequel nous travaillons depuis un an. Afin de réveiller les décideurs, et notamment l'État dans le cadre du projet RN 21 Créneau de Monbalen, Adrien compte écrire une étude détaillée, et a demandé à William BOY, architecte et administrateur de Vélo-Cité Bordeaux Métropole, de réaliser un rendu 3D pour donner une image du projet. L'objectif est une parution presse fin mai, pour l'AG.

### **IV – Budget : point subventions, budget, aspects pratique de la banque (!)**

Adrien fait un point sur les finances de l'association et les demandes de subvention envoyées. Pour l'instant le compte est plus que négatif, mais la trésorerie acquise l'an dernier nous permet d'avancer sans trop nous inquiéter. Les demandes de subvention prennent du temps et nous n'aurons les réponses qu'en avril et mai. Cette année, Adrien a demandé des subventions auprès de la commune de Villeneuve-sur-Lot, de la CAGV, du PDASR (voir plus haut) et du FDVA (État).

La municipalité de Villeneuve-sur-Lot a déjà délibéré, en nous donnant la somme de... 0 €. Claude a vu le Maire, qui aurait dit que ce n'était pas normal (notamment vu les animations que nous avons porté l'an dernier). Les subventions de la CAGV seront connues bientôt ; celle du FDVA en mai.

Côté Café Cantine, la subvention demandée dans le cadre de la politique de la ville doit couvrir désormais tous les activités du Café cantine et non plus que nos ateliers : la part que nous aurons sera à déterminer une fois le montant de la subvention connu. Pour l'instant, la subvention sert à couvrir les frais afférant à la location du garage. Si possible, ils doivent également servir à rembourser le vélo-cargo.

Niveau adhésions, l'assemblée générale permettra à plus de personnes de réadhérer. De plus, Adrien doit lancer l'impression de nouveaux flyers et bulletins d'adhésion, que l'on pourra laisser dans la bastide, ce qui permettra de relancer les adhésions.

Si aucune demande de subvention n'est validée cette année, il faudra effectivement corriger le pas, ce qui pourrait passer par l'organisation d'une bourse aux vélos d'occasion en septembre (et pas en mai, pour ne pas concurrencer celle organisée par la Gaie Pédale chaque année à Saint-Antoine-de-Ficalba).

Les aspects pratiques de la banque, suite au changement de trésorier, ont été corrigés par Francis : les factures vont enfin pouvoir être payées.

## **V — Vélo-école : avancement, retour sur l'organisation, assurance, entretien, mécanique**

Un long retour est fait sur la vélo-école, dont les premiers cours ont commencé (dans la précipitation) début mars, avec la Maison Citoyenne (portée par Marie-Hélène LOISEAU) et Sud Management (porté par Audrey HUMMEL). Nous avons entre six et huit personnes assidues aux cours.

Niveau résultat, c'est une expérience très positive, les élèves font d'énormes progrès.

Cependant, l'« organisation est nulle ». La précipitation des cours de vélo-école a amené à de graves problèmes d'organisation, notamment en termes de coordination entre les trois structures. Nous ne savons pas quand auront lieu les cours ; Marc n'était pas mis au courant au début ; il y a eu un jour où il était avec les élèves sans que ni Francis, ni Marie-Hélène, ni Audrey ne soient pas là, ce qui n'est pas acceptable.

À la suite d'un mail envoyé à Marie-Hélène, l'organisation s'est un peu améliorée, mais elle reste très lacunaire : nous ne savons par exemple pas quand auront lieu les prochains cours. Adrien et Émilie doivent intégrer la boucle WhatsApp d'organisation des cours.

Une clarification sur l'assurance doit être faite. La MAIF nous a confirmé, avec une preuve à l'écrit, que nous sommes assurés pour les cours de vélo-école. **Cependant, les élèves doivent adhérer à Villeneuvois à vélo pour être assurées**, ce qui n'est le cas que pour quatre d'entre elles pour l'instant. C'est un grave souci qui doit être corrigé dès la prochaine session de cours : on rappelle que l'adhésion est à partir de 5 €.

Lors des premiers cours, les vélos que nous avons réparé à Noël se sont révélés peu adaptés, et les autres pas en état. Il a fallu l'aide de plusieurs personnes (Marc, Claude, Eddy et Francis) pour retaper suffisamment de vélos, qui ne sont cependant toujours pas à la bonne taille. Idéalement il faudrait des vélos d'adolescent, pour grands enfants ou petits adultes. Marc aimerait bien aller dans le **dépôt** de la rue de Coquard pour accéder aux cycles que nous avons collecté l'an dernier auprès des déchetteries. → **Claude passe la clé à Marc pour qu'il a trié**

De la même manière, Claude et Marc souhaitent procéder au tri du garage du Café Cantine, avec l'installation d'équerres, etc. pour bien ranger ce garage. Il devrait le faire bientôt, ce qui nous aidera pour la vélo-école et nos ateliers.

Qu'ils en soit ici grandement remerciés !

Se pose enfin la question de la fin de cette vélo-école. Pour l'instant, le contrat moral était censé être la tenue de cours en mars, mais il semblerait qu'il faudra continuer pour deux sessions en avril avant une rando finale sur la voie verte. La Maison des femmes est aussi intéressée par ces cours. Attention au burn-out : pour continuer par la suite, il faudra vraiment une meilleure organisation dès le départ.

### **Sujets connexes**

Émilie pose la question de l'utilisation des vélos pour une rando vélo botanique organisée par un bénévole du Café cantine le samedi 13 mai au matin. Cela ne nous pose pas de souci, mais cela doit être de l'appoint ! Niveau assurance, c'est alors l'assurance des Bénévoles du 47 (l'association derrière le Café cantine) qui porte ceci. Enfin, même si les cours devraient être terminés ce jour-là, nous n'aurons donc pas la possibilité de proposer la vélo-école ce matin-là.

Dans un sujet connexe, la question est posée de l'assurance des randos vélo et culture. Après moult discussions, nous avons retrouvé un papier de la MAIF qui assure nous couvrir pour les manifestations avec du public, non nécessairement des adhérents. Cela nous suffit.

## **VI – Démarches pour le local**

Pour Marc, Adrien refait le point sur les différentes propositions de locaux qui nous ont été faites jusqu'ici. Jean avancerait sur deux possibilités de local, apparemment. Le CA décide de poursuivre dans la voie de l'hypothèse du local rue de Pujols, mais cela ne peut évidemment se faire que si cela ne nous coûte pas trop.

## **VII – Prochains ateliers de réparation**

Les prochains ateliers de réparation auront lieu le samedi 15 avril de 14 h à 17 h, le samedi 13 mai de 14 h à 16 h et le samedi 17 juin de 14 h à 16 h. Ce samedi, il n'y aura ni Francis, ni Gaston, ni Adrien. Marc sera là, Claude pourra passer. Demander à d'autres adhérents ! Gaston et Adrien ne devraient pas être là les autres jours mentionnés plus haut, mais nous commençons à avoir une bonne équipe !

Adrien a acheté une caisse à outils, du lubrifiant et du dégraissant pour les ateliers de réparation : ils sont désormais dans le vélo-cargo. Il ne reste plus qu'à acheter une pompe.

## **VIII – Organisation de l'AG 2023**

La prochaine assemblée générale aura lieu le **vendredi 26 mai** dans la grande salle de la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot. On garde les mêmes horaires que l'an dernier : accueil à partir de 18 h, AG à 18 h 30. Adrien compte inviter les élus principaux à venir à l'AG, et la presse, pour présenter ce jour-là notre projet de véloroute du Pays de Serres (qu'Adrien compte mettre au public dans la semaine, avec étude détaillée, rendu 3D...).

Adrien aimerait que cette assemblée générale soit la grand-messe du vélo en Villenuevois. Il apportera toute la documentation que l'on a, les cartes données par Julien SAVARY de l'AF3V, les cartes réalisées au Festi'nature d'Horizon Vert et celles des projets en cours, avec des rapports d'activité imprimés également, pour faire de cette assemblée générale un événement du vélo en Villenuevois, à défaut d'une Fête du vélo.

Émilie suggère d'organiser une manif à vélo, comme la véloparade, le jour de l'assemblée générale. C'est une très bonne idée, qui rejoint les volontés d'Adrien (manif de vélos fleuris) ou même de personnes de la CAGV... mais qui requiert du temps. Difficile de coupler cela avec l'organisation d'une assemblée générale comme on veut la faire, d'autant plus que le projet véloroute du pays de Serres... et

les concours d'Adrien vont prendre du temps. L'idée n'est pas abandonnée, mais c'est juste difficile d'organiser cela pour mai.

## **IX – Prochains événements**

### **Journée Emmavie**

L'association Emmavie a sollicité Villeneuvois à vélo pour animer un atelier de sensibilisation à la sécurité routière à vélo, durant la journée Emmavie, le dimanche 23 avril 2023. Le contenu de l'atelier est à réfléchir, mais la forme consiste en des sessions de 30 minutes max pour faire tourner plusieurs groupes de jeunes. L'idée initiale, de sensibilisation aux angles morts, semble difficile à porter. Pour tenir dans le format, nous proposerons un atelier port du casque et vérification des éléments de base sur le vélo : pression des pneus, réglage des freins...

Installation à partir de 8 h, nous serons présents le matin de 9 h à 12 h 30. Nous n'avons pas de barnum : espérons que tout se passe bien !

Claude, Gaston, Marc, Adrien seront présents.

### **Nuit du handicap**

L'association Lola & Cie nous a contactés car elle organise un cortège de vélos adaptés aux personnes porteuses de handicap, le 10 juin à 14 h 30, de l'église Saint-Etienne jusqu'à la place d'Aquitaine (donc rive gauche de Villeneuve). Notre objectif est de participer et d'aider à l'encadrement de cette manifestation, ce que nous savons faire avec la véloparade.

Le CA accepte de participer, Adrien ne sera pas là, Gaston probablement pas, mais Francis et Claude pourront. C'est vraiment une super idée, toujours dans l'optique de remettre du vélo en ville !

### **Nos futurs**

Émilie partage l'initiative d'un collectif qui souhaite organiser une semaine d'ateliers auprès de lycéens pour lutter contre l'éco-anxiété des jeunes, ateliers autour de la thématique « Comment contribuer, à son échelle, à la lutte » contre le dérèglement climatique, pour les enjeux environnementaux, etc. Cela se passerait du 12 au 16 juin, à La Maison Forte de Monbalen.

C'est absolument une super initiative à laquelle il faut répondre présent : c'est une possibilité de mobiliser des jeunes, qu'ils nous rejoignent et que cela fasse avancer et se développer l'association. L'idée n'est **pas** de proposer une animation nature genre club de vacances, mais plutôt d'exposer l'association, ses réalisations concrètes, et comment nous aidons à notre échelle à la lutte contre le dérèglement climatique. Le projet de véloroute du pays de Serres sera prêt et déjà paru, cela peut servir d'élément le jour J.

Cette semaine tombe la semaine juste avant les concours d'Adrien, ce qui compromet très grandement sa participation, à regret. Francis va contacter Éline LE FLOCH pour en savoir plus et s'intégrer à cet événement.

La réunion se termine à 17 h 00.